

TRAITER LE VIGNOBLE EN TOUTE CONNAISSANCE DE CAUSE

Après une année difficile comme 2021, il est superflu de rappeler que la vigne a besoin d'être protégée pour produire une bonne vendange. Malgré toutes les mesures prophylactiques telles que le choix du cépage et du mode de conduite adaptés à la parcelle ainsi que la réalisation des travaux de feuille au bon moment, des traitements phytosanitaires sont indispensables, même pour les cépages résistants. En viticulture, les conditions sont très différentes d'une parcelle à l'autre, notamment pour des raisons de topographie, d'accessibilité et de morcellement. Les traitements se déroulent selon un processus complexe: choix du produit et de la date d'intervention, préparation de la bouillie, application et enfin nettoyage des équipements. Chacune de ces étapes nécessite une attention particulière pour diminuer les risques spécifiques pour les utilisateur-trice-s et l'environnement.

Diverses études ont démontré que les contaminations des eaux peuvent être évitées avec des me-

sures assez simples comme le remplissage correct des pulvérisateurs (y. c. des atomiseurs et autres petites pompes), un rinçage et un lavage adéquats et le respect des distances aux eaux. Si la protection de l'environnement est importante, la protection des utilisateur-trice-s est primordiale. Il n'est pas aisé pour les viticultrices et viticulteurs, ainsi que leur personnel, de se protéger en viticulture de co-teau lorsque les traitements sont effectués à la main ou avec une machine sans cabine.

Réduire au minimum les risques sanitaires et environnementaux demande de nombreuses connaissances et compétences. A cet effet, AGRIDEA s'engage pour une protection des plantes responsable. Avec ses partenaires, notamment l'OFAG, le SECO, l'OFEV, la HAFL et les services phytosanitaires, la centrale de vulgarisation a développé plusieurs outils vulgarisés destinés à la pratique permettant de sensibiliser et d'informer sur le bon usage des produits phytosanitaires.



Lors de la pulvérisation, limiter le risque de dérive.



Une station de remplissage mobile empêche les risques de fuite.



Le bac de rétention, une solution simple adaptée aux petits équipements.

EXPLICATIONS, OUTIL DE CONSEIL, VIDÉO ET QUIZ



L'application du principe STOP, encore peu connu, permet de limiter les risques pour la santé. Le site www.bonnespratiquesagricoles.ch présente le concept et regroupe plusieurs outils gratuits.



Sur la plateforme « Produits phytosanitaires et eaux », les conseiller-ères-s disposent d'un outil d'analyse complet, sous forme de rapport, en français et en allemand. Ce dernier leur permet d'analyser in situ les pratiques des viticultrice-s et de détecter les points sensibles afin de définir des mesures ciblées pour réduire les risques environnementaux. Le rapport est disponible sur : <https://produits-phytosanitaires-et-eaux.ch/loutil-de-conseil/>



Pour les domaines de petite surface et les producteur-trice-s à temps partiel, un film, réalisé en étroite collaboration avec la HAFL, est mis à disposition sur la même plateforme. En effet, dans de nombreuses régions viticoles, ils exploitent une part importante du vignoble. S'ils traitent eux-mêmes leurs vignes, leurs équipements et leurs pratiques requièrent une attention spécifique. Le film explicatif met en lumière les pratiques recommandées et signale les éventuelles manipulations à risque de produits phytosanitaires auxquelles le/la viticultrice doit être attentif. A découvrir sur : <https://produits-phytosanitaires-et-eaux.ch/utilisation-durable-des-produits-phytosanitaires-destines-aux-domaines-de-petite-surface/>

Finalement, AGRIDEA développe actuellement un outil en ligne qui permettra aux praticien-ne-s de tester leurs connaissances et pratiques, sous forme de quiz. Une manière ludique de se rafraîchir la mémoire sur les bonnes pratiques à adopter.

Tous ces outils sont disponibles en accès libre.

